

**Tarifs Activités Centre culturel  
septembre 2021 / juin 2022**

Carte d'adhérent (familiale)	9 €	9 €
	<b>tarif plein</b>	<b>tarif réduit (*)</b>
<b>ÉCOLE DE MUSIQUE</b>		
Eveil musical	139,50 €	88,50 €
Parcours instrumental	139,50 €	88,50 €
Formation musicale seule	115,50 €	73,50 €
Instrument + formation musicale jeunes Classe de chant jeunes	246,00 €	153,00 €
Instrument + formation musicale adultes Classe de chant adultes	373,50 €	231,00 €
Pratiques collectives jeunes (percussions, orchestre, fanfare, groupe rock)	115,50 €	73,50 €
Pratiques collectives adultes (percussions, orchestre, fanfare, groupe rock)	154,50 €	99,00 €
Groupe vocaux adultes : La Chanterelle, Soléa	85,50 €	-
Groupe vocal enfant	79,50 €	-
Location instrument jeunes (Flûte traversière, clarinette et trompette)	100,50 €	-
Location instrument adultes (Flûte traversière, clarinette et trompette)	201,00 €	
<b>PRATIQUES ARTISTIQUES</b>		
Eveil artistique	139,50 €	88,50 €
Eveil à la danse	139,50 €	88,50 €
Arts plastiques et ateliers BD (cotisation + matériel) jeunes	178,50 €	111,00 €
Arts plastiques (cotisation + matériel) adultes	226,50 €	141,00 €
Danse Modern Jazz	157,50 €	100,50 €
Théâtre enfants et ados	163,50 €	103,50 €

\* Tarif réduit réservé aux Ploufragnais en fonction du quotient familial ( $\leq 650\text{€}$ )

**Quand s'inscrire ?** A partir de la mi-juin pour l'année suivante

**Pour s'inscrire à l'Ecole de musique**, il vous faudra présenter un justificatif de domicile.

**La carte familiale d'adhésion** (9 €/an) au Centre culturel est indispensable pour pratiquer une activité. Elle donne droit aux familles de bénéficier des tarifs mini sur les spectacles organisés par le Centre culturel.

**Règlement de l'année** à l'inscription par chèque bancaire, chèques vacances ANCV ou tickets loisirs de la CAF. Possibilité de règlement au trimestre **uniquement par prélèvement automatique** (fournir un RIB).

Réduction de 30% accordée pour l'inscription d'un troisième enfant à une activité artistique (réservée aux Ploufragnais).

Dispositif d'aide financière mis en œuvre dans le cadre du projet culturel de St-Brieuc Armor Agglomération pour les enfants des communes sans école de musique. Renseignement auprès du secrétariat.

**Toute inscription engage le règlement de l'année.**